

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 24 Novembre 2022

Date de la convocation : 18 Novembre 2022

Date d'affichage du P.V. : 29 Novembre 2022

Nombre de membres afférents au Conseil municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de votants : 10

Membres en exercice : M. CUVILLIER Guillaume ; Mme DIZENGREMEL Joëlle ; M. CAZIN Julien ; M. LEROY Alexandre ; M. MERLUZZI Nicolas ; M. RYNGAERT Jean-Michel ; Mme ADELINÉ Julie ; Mme MATIFAS Amélie, M. GARNIER Jacques ; Mme PÉRONNE Michèle ; Mme GARNIER Martine ; M. BERTRAND Hervé ; M. WURMSER Marc ; Mme GALAND-ALEXANDRE Céline ; Mme BERTRAND Adeline

Absente excusée : Mme BERTRAND Adeline.

Absents non excusés : M. MERLUZZI Nicolas ; M. RYNGAERT Jean-Michel ; M. LEROY Alexandre ; Mme MATIFAS Amélie.

Secrétaire de séance : Mme GARNIER Martine

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi vingt-quatre novembre à vingt heures, le Conseil municipal de la commune d'Oresmaux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame PÉRONNE Michèle, Maire.

OBJET : ASSAINISSEMENT : RÉALISATION D'UN EMPRUNT

Madame le Maire informe les membres du conseil de la décision du 10 Octobre 2022 concernant la réalisation d'un emprunt auprès du Crédit Agricole Brie de Picardie :

- Montant : 62 000.00 €
- Durée : 96 mois
- Périodicité : trimestrielle
- Mode de remboursement : Prêt à échéance constantes
- Taux d'intérêt annuel fixe : 3.17 %
- Date de 1^{ère} échéance : Selon la date de demande de déblocage des fonds (possibilité jusqu'au 12/10/2023)
- Frais de dossier : 70.00 €

Les membres du conseil municipal acquiescent à l'unanimité cette décision.

Certifié exécutoire après publication
ou notification du
et transmission en préfecture du - 1 DEC. 2022

Pour extrait conforme,
Le Maire
Michèle PÉRONNE

